

Examens sur tablettes informatiques 2020-2021

Informations pratiques & marche à suivre

- Les places sont réparties selon les listes affichées le jour de l'examen devant la porte de l'auditoire du bâtiment concerné. Chaque candidat·e se voit attribuer un numéro correspondant à la place qu'il/elle doit occuper.
- Pour pouvoir être admis à l'examen, le/la candidat·e est dans l'obligation de se munir de sa carte d'étudiant·e ou pièce d'identité qu'il/elle posera sur la place qui lui a été attribuée. Un contrôle d'identité sera effectué.
- Dès que les portes des auditoriums sont ouvertes (15 min. avant l'examen), les étudiant·e·s sont prié·e·s de rentrer dans la salle, de s'asseoir à la place qui leur a été attribuée, en veillant à respecter strictement les consignes prévues en matière de documentation et matériel autorisés, notamment l'obligation de déposer les sacs et affaires personnelles en avant ou en arrière de l'auditoire. *Il est conseillé de venir avec le minimum d'affaires personnelles et surtout aucune de valeur. La Faculté décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.*
- Les retards de plus de 30 min. ne sont pas acceptés. Dans tous les cas, les retardataires ne bénéficient d'aucun temps supplémentaire.
- La détention et/ou l'usage d'appareils tels que téléphones portables, montres «intelligentes» (smart watch), oreillettes, casques audio, etc. sont strictement interdits durant les examens et ceux-ci doivent être éteints et remisés avec les affaires personnelles. L'application des dispositions en matière de fraude ou tricherie est expressément réservée en la matière.
- Chaque candidat·e trouvera à la place qui lui a été attribuée une tablette avec stylet, une feuille à son nom comportant un code QR ainsi qu'un document papier avec quelques explications sur lequel le/la candidat·e pourra prendre des notes. **Il est interdit de manipuler la tablette avant que le signal du départ de l'examen n'ait été donné.**
- Dès que le signal est donné, les étudiant·e·s peuvent débuter leur examen, étant tenu·e·s de garder le silence pendant toute la durée de l'examen.
- Durant la durée de l'examen, il est interdit d'éteindre et redémarrer la tablette. De plus, en cas de problème technique avec la tablette, l'étudiant·e doit avertir un·e surveillant·e qui la changera rapidement. La durée de ce changement est comprise dans le temps prévu pour l'examen.
- Les étudiant·e·s seront avisé·e·s qu'il reste 30 minutes, 15 minutes et 5 minutes avant la fin de l'examen.
- Au signal de la fin de l'examen, les étudiant·e·s sont tenu·e·s de cliquer sur le bouton « rendre l'examen » et de remettre aux surveillant·e·s leur tablette avec le stylet, la feuille comportant le code QR ainsi que le document explicatif. **Le non-respect de cette consigne peut les mettre en échec.**
- Avant de quitter l'auditoire, les étudiant·e·s sont tenu·e·s de remettre leur table dans l'état initial en la nettoyant au besoin.